



Esprit de responsabilité

10 octobre 2023



Luc Mathieu, secrétaire national.
© Joseph Melin

Le 16 octobre, une conférence sociale associant l'État et les partenaires sociaux se penchera sur la question du pouvoir d'achat et des salaires. La CFDT réclame un rendez-vous salarial depuis des semaines, ne serait-ce que pour répondre à l'inquiétude des travailleurs qui voient leur pouvoir d'achat s'éroder du fait de l'inflation, trop forte, et des souvent trop faibles augmentations de salaire. Ce 16 octobre ne peut pas être un coup d'épée dans l'eau. Il nous faut obtenir de ce rendez-vous des avancées substantielles pour les travailleurs, ce qui nécessite une forme de responsabilité.

Et, en matière de salaires, la responsabilité première incombe au patronat. De ce fait, en ce qui concerne les minima de branche inférieurs au Smic et les classifications, la conditionnalité des exonérations de cotisations sociales paraît être la mesure la plus efficace afin de peser sur les branches qui ne respectent pas la loi.

Au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, la refonte de l'index égalité pro est un impératif. L'égalité salariale se trouve dans la loi depuis près de quatre-vingts ans, il serait temps qu'elle soit effective ! D'ailleurs, les femmes portent encore trop souvent le poids des contrats courts et temps partiels subis, une situation qui participe grandement à l'existence de travailleurs pauvres. La prime d'activité, créée par la loi de 2015, doit être revue.

La CFDT, enfin, interpellera l'État afin d'ouvrir un chantier sur les rémunérations et les carrières dans les trois fonctions publiques. L'État employeur n'est pas plus vertueux que les entreprises ; pour prétendre leur donner des leçons, il doit être irréprochable.

Par Luc Mathieu, secrétaire national de la CFDT